

PROCÈS-VERBAL

1^{re} réunion

Le lundi 27 mai 2013

Salle Maurice-Vincent (local B1-3002) du pavillon Georges-Cabana

La réunion s'ouvre sous la présidence de M^{me} Lynda Durand, la P^{re} Jocelyne Faucher, secrétaire générale et vice-rectrice aux relations internationales, agissant à titre de secrétaire.

Les membres suivants sont présents :

P^r Jacques Beauvais
M^{me} Marie-France Bélanger
M. Normand W. Bernier
P^r Martin Buteau
M^{me} Lynda Durand
P^{re} Jocelyne Faucher
M^{me} Patricia Gauthier
M. Michael Goldbloom
M. Martin Houde
M. Vincent Joli-Cœur
P^{re} France Jutras

P^{re} Lucie Laflamme
M. André Laurin
M^{me} Joanne Léveillé
M^{me} Ginette Longpré
P^{re} Joanne Roch
P^{re} Luce Samoïsette
P^r David Sénéchal
M. Raymond-Mathieu Simard
P^r Arezki Tagnit-Hamou
P^r Alain Webster

Les membres suivants se sont excusés :

P^r Michel Berthiaume
M. Julien Bilodeau

M. Pierre Pichette
P^r Hervé Walti

CA-2013-05-27-01

Adoption de l'ordre du jour

Sur proposition régulière et à l'unanimité, le conseil d'administration adopte l'ordre du jour, tel qu'il apparaît à l'avis de convocation annexé au présent procès-verbal, après avoir déplacé le point 19.2 *Procédure d'élection de la rectrice ou du recteur – collège électoral du rectorat – désignations – scrutatrice et scrutateur – nominations – destruction des bulletins de vote – autorisation* après le point 24 *Date de la prochaine réunion*.

CA-2013-05-27-02

Adoption du procès-verbal de la réunion du conseil d'administration du 29 avril 2013.

Le conseil d'administration apporte les modifications suivantes au procès-verbal de la réunion du 29 avril 2013 :

À la résolution CA-2013-04-29-12, page 4,

- 2^o paragraphe, à la fin de la dernière phrase, les mots « tout en s'appuyant sur des projections réalistes » sont ajoutés;
- 4^o paragraphe, les mots « et indique que le budget respecte les exigences du MESRST » sont ajoutés.

À la résolution CA-2013-04-29-13, page 5,

- 1^{re} ligne, le mot « écrite » est ajouté entre les mots « communication continue » et la phrase se termine par les mots « et dont le président est mis en copie conforme ».

À la résolution CA-2013-04-29-15, page 6, « P^{re} Christiane Aurey-Blais » est remplacé par « P^{re} Christiane Auray-Blais ».

Sur proposition régulière et à l'unanimité, les membres adoptent le procès-verbal de la réunion du 29 avril 2013, tel qu'il a été soumis aux membres, en y incluant les modifications suggérées.

CA-2013-05-27-03

Affaires découlant du procès-verbal de la réunion du conseil d'administration du 29 avril 2013

Les membres n'apportent aucun suivi relatif au procès-verbal de la réunion conseil d'administration du 29 avril 2013.

CA-2013-05-27-04

Communication de la rectrice

La rectrice informe les membres du conseil d'administration de l'état de situation sur la conjoncture actuelle à la Conférence des recteurs et des principaux des universités du Québec (CREPUQ) ainsi que sur la journée de réflexion stratégique du conseil d'administration de la CREPUQ qui aura lieu le 6 juin 2013.

Le vice-recteur à la recherche rappelle que le 29 avril 2013, l'Université de Sherbrooke a inauguré son nouveau pavillon de recherche appliquée sur le cancer (PRAC) en présence du ministre de la Santé et des Services sociaux, Réjean Hébert, du ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche, de la Science et de la Technologie, Pierre Duchesne, et du ministre des Anciens combattants et ministre de la Francophonie, Steven Blaney. Le PRAC regroupe en un seul lieu plusieurs équipes de recherche qui étaient localisées auparavant à la Faculté de médecine et des sciences de la santé, au Centre hospitalier universitaire de Sherbrooke, au Centre de recherche clinique Étienne-Le Bel et à l'ancien Centre de développement des biotechnologies de Sherbrooke, situé sur le Campus de la santé.

Le vice-recteur au développement durable et aux relations gouvernementales informe les membres du conseil que le nouveau complexe aquatique de l'Université de Sherbrooke a été officiellement inauguré le 4 mai 2013. L'ancien bassin de natation a été complètement remis à neuf et un nouveau bassin d'entraînement de 25 mètres ainsi qu'une tour de plongeon ont été ajoutés pour bonifier les installations en vue des Jeux du Canada-Sherbrooke 2013 qui se tiendront du 2 au 17 août 2013. Le vice-recteur précise que les travaux ont été réalisés dans le respect du budget et de l'échéancier prévus.

Le vice-recteur aux ressources humaines et à la vie étudiante informe les membres du conseil que le Syndicat des professeurs et professeuses de l'Université de Sherbrooke (SPPUS) a rejeté le projet de lettre d'entente relativement aux compressions budgétaires. Le comité de direction de l'Université verra à assurer les suites appropriées afin de rencontrer l'objectif fixé lors de l'adoption du budget 2013-2014.

La présidente du conseil d'administration rappelle aux membres l'importance de compléter d'ici le 3 juin 2013 les formulaires d'autoévaluation du fonctionnement du conseil d'administration et de ses comités. Elle mentionne que des copies papier de ces formulaires seront disponibles à la fin de la séance du conseil, pour les membres qui le désirent.

COMITÉ DES FINANCES

CA-2013-05-27-05

Ordre du jour de la réunion du comité des finances du 16 mai 2013

La vice-rectrice à l'administration fait rapport des travaux du comité des finances lors de la réunion du 16 mai 2013 (document en annexe).

CA-2013-05-27-06

Compte rendu de la réunion du comité des finances du 22 avril 2013

Les membres du conseil d'administration ont reçu le compte rendu de la réunion du comité des finances du 22 avril 2013. Aucune question particulière n'est soulevée par les membres du conseil (document en annexe).

CA-2013-05-27-07

Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche, de la Science et de la Technologie – autorisation du niveau d'emprunt temporaire 2013-2014 – approbation

M^{me} Elaine Godbout, directrice générale du Service des ressources humaines et financières et vice-rectrice associée, est invitée pour la présentation de ce point.

Sur proposition régulière et à l'unanimité, le conseil d'administration approuve la résolution suivante :

ATTENDU l'article 77.1 de la *Loi sur l'administration financière* (L.R.Q., c. A-6.001) et le *Règlement sur les emprunts effectués par un organisme*, l'Université de Sherbrooke désire contracter par voie d'emprunts, de billets ou d'acceptations une marge de crédit auprès d'une ou des institutions financières de deux cent cinquante-huit millions de dollars (258 M\$);

ATTENDU le budget de caisse 2013-2014 de l'Université de Sherbrooke présenté en DI-1;

IL EST RÉSOLU :

1. d'approuver pour l'Université de Sherbrooke l'utilisation d'une marge de crédit auprès d'une ou des institutions financières de deux cent cinquante-huit millions de dollars (258 M\$) à être contractée par voie d'emprunts, de billets ou d'acceptations pour une période n'excédant pas le 30 avril 2014;
2. d'autoriser l'Université de Sherbrooke à émettre et à négocier des emprunts, des billets ou des acceptations et à prendre tout engagement à leur égard, dans le cadre de la marge de crédit autorisée auprès d'une ou des institutions financières d'ici le 30 avril 2014;

le tout sous réserve de l'approbation du ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche, de la Science et de la Technologie et de l'approbation du ministre des Finances quant aux conditions et aux modalités de la transaction, conformément à l'article 77.1 de la *Loi sur l'administration financière* (L.R.Q., c. A-6.001).

(Document en annexe)

COMITÉ DES RESSOURCES HUMAINES

CA-2013-05-27-08

Ordre du jour de la réunion du comité des ressources humaines du 15 mai 2013

Le président du comité des ressources humaines, M. Normand W. Bernier, mentionne que le seul point inscrit à l'ordre du jour de la réunion du comité des ressources humaines du 15 mai 2013 sera traité au point suivant (document en annexe).

CA-2013-05-27-09

Règlement déterminant les conditions de travail du personnel de direction du Rectorat, des facultés et des instituts (Règlement 2575-008) – modification – approbation

Le vice-recteur aux ressources et à la vie étudiante explique les raisons pour lesquelles l'Université souhaite exclure du Règlement 2575-008 le personnel de direction des instituts de recherche, et répond à la question d'un membre relative au changement de statut des directeurs d'institut.

Sur proposition régulière et à l'unanimité, le conseil d'administration :

- approuve le *Règlement déterminant les conditions de travail du personnel de direction du Rectorat, des facultés et des instituts* (Règlement 2575-008), tel qu'il a été modifié et présenté en annexe et sa nouvelle appellation en celle de *Règlement déterminant les conditions de travail du personnel de direction du Rectorat et des facultés*;
- autorise le comité de direction de l'Université à mettre en place les dispositions transitoires requises pour la mise à jour de ce règlement.

VICE-RECTORAT À L'ADMINISTRATION

CA-2013-05-27-10

Politique de santé et sécurité en milieu de travail et d'études (Politique 2500-004) – modification – approbation

M. Marc Drouin, directeur général adjoint et directeur de la Division de santé et sécurité en milieu de travail et d'études du Service des immeubles, est invité pour la présentation de ce point.

La vice-rectrice à l'administration explique les raisons pour lesquelles il est nécessaire de modifier la *Politique de santé et sécurité en milieu de travail et d'études* (Politique 2500-004), notamment pour prendre en compte les divers changements législatifs en lien avec la santé et la sécurité du travail et pour définir plus clairement les rôles et les responsabilités des membres de la communauté universitaire. La vice-rectrice informe les membres que ces modifications ont fait l'objet d'une vaste consultation auprès de plusieurs instances de l'Université et que la présente version tient compte de plusieurs commentaires et suggestions recueillis au cours de cette consultation.

La vice-rectrice à l'administration rappelle aux membres que les rapports d'incidents en matière de santé et sécurité en milieu de travail et d'études sont déposés mensuellement au comité de direction de l'Université et semestriellement au comité des finances. Elle rappelle aussi que le conseil d'administration, lors de sa séance du 25 février 2013, a formulé un avis favorable sur le dépôt d'un rapport annuel, étant entendu que la vice-rectrice à l'administration informera le comité des finances et le conseil de tout élément préoccupant dont ils devraient être saisis en cours d'année. De plus, le prochain rapport annuel comprendra un rapport agrégé des incidents et accidents survenus au cours de l'année de référence.

Les membres du conseil d'administration échangent sur les informations reçues et formulent des commentaires à l'égard des modifications proposées à la *Politique de santé et sécurité en milieu de travail et d'études*.

Un membre s'interroge sur la situation en matière de santé et sécurité à l'égard des étudiantes et étudiants en stage à l'extérieur de l'Université, notamment en milieu de soins de santé. Cet élément sera pris en compte dans le cadre de la révision des contrats d'affiliation.

Sur proposition régulière et à l'unanimité, le conseil d'administration approuve la *Politique de santé et sécurité en milieu de travail et d'études* (Politique 2500-004) telle qu'elle est modifiée et présentée en annexe.

CA-2013-05-27-11

Politique de gestion intégrée des risques (Politique 2500-031) – adoption

La vice-rectrice à l'administration rappelle la démarche de gestion des risques entreprise par le comité de direction de l'Université relativement au projet de gestion intégrée des risques (GIR). Elle mentionne qu'il importe maintenant d'instaurer une politique de gestion intégrée des risques qui permettra d'arrimer les objectifs stratégiques et opérationnels de l'Université de façon continue et d'assurer des contrôles pour ramener ces risques à un niveau compatible avec le seuil de tolérance défini par la direction de l'Université.

Le conseil d'administration modifie la liste apparaissant à l'article 4 Champs d'application de la *Politique de gestion intégrée des risques* (Politique 2500-031) de la manière suivante :

« Ces risques sont notamment reliés à :

- la communauté étudiante;
- les ressources humaines;
- les activités de recherche et d'enseignement;
- la santé et sécurité;
- les infrastructures;
- la technologie;
- les lois et règlements. »

Lors d'une prochaine réunion du comité de vérification et du comité des finances, les membres clarifieront la manière dont ils actualiseront leurs rôles et responsabilités à l'égard de cette politique.

Considérant le caractère nouveau de cette politique, il est prévu que cette dernière soit révisée d'ici un à deux ans.

Sur proposition régulière et à l'unanimité, le conseil d'administration :

- adopte la *Politique de gestion intégrée des risques* (Politique 2500-031) telle qu'elle apparaît en annexe, en y incluant les modifications suggérées;
- autorise son entrée en vigueur à compter du 27 mai 2013.

CA-2013-05-27-12

Politique d'approvisionnement responsable (Politique 2500-003) – modification – approbation

M^{me} Elaine Godbout, directrice générale du Service des ressources humaines et financières et vice-rectrice associée, et M. André Lecompte, directeur de la Section Approvisionnement, sont invités pour la présentation de ce point.

La vice-rectrice à l'administration explique que la mise à jour de la *Politique d'approvisionnement responsable* (Politique 2500-003) est devenue nécessaire afin de se conformer aux modifications et ajouts apportés par le gouvernement du Québec dans les lois encadrant les activités d'acquisitions des organismes publics québécois, notamment la *Loi sur les contrats des organismes publics*, la *Loi concernant la lutte contre la corruption* (L-6.1) et la *Loi sur l'intégrité en matière de contrats publics*.

Les membres échangent sur leur compréhension des articles 6.4 et 11.9.19. À cet effet, ils demandent à la vice-rectrice à l'administration de faire les vérifications nécessaires quant au libellé de ces articles.

Sur proposition régulière et à l'unanimité, le conseil d'administration approuve la *Politique d'approvisionnement responsable* (Politique 2500-003) telle qu'elle a été modifiée et présentée en annexe, sous réserve de vérifications avec les services juridiques de l'Université du libellé des articles 6.4 et 11.9.19 de la *Politique*.

SECRETARIAT GÉNÉRAL

CA-2013-05-27-13

Lac à l'Épaulé du conseil d'administration – déroulement – projet – avis

La secrétaire générale dépose le projet de déroulement du *Lac à l'Épaulé* du conseil d'administration qui aura lieu le 17 juin 2013, à compter de 8 h, au Foyer du Mont-Orford du Centre culturel de l'Université de Sherbrooke. La rectrice souligne qu'elle travaille conjointement avec la présidente du conseil sur le contenu et les thématiques qui seront abordées lors de cette rencontre (document en annexe).

La secrétaire générale rappelle qu'à la suite du *Lac à l'Épaulé* suivra la séance du conseil d'administration et, qu'au terme de cette séance, le conseil rencontrera les membres du comité de mise en candidature relativement à la procédure d'élection de la rectrice ou du recteur. Par conséquent, l'assemblée de l'Université est reportée au 30 septembre 2013.

NOMINATIONS/ÉLECTIONS

CA-2013-05-27-14

Conseil d'administration – présidente ou président – élection

M^{me} Lynda Durand se retire pour la délibération et la prise de décision.

Sur proposition régulière et à l'unanimité, conformément à l'article 27 des *Statuts de l'Université de Sherbrooke*, le conseil d'administration élit M^{me} Lynda Durand à titre de présidente du conseil d'administration, pour un mandat débutant le 20 juin 2013 et se terminant le 19 juin 2014 (document en annexe).

CA-2013-05-27-15

Conseil d'administration - vice-présidence ou vice-président – élection

M. Normand W. Bernier se retire pour la délibération et la prise de décision.

Sur proposition régulière et à l'unanimité, conformément à l'article 28 des *Statuts de l'Université de Sherbrooke*, le conseil d'administration élit M. Normand W. Bernier à titre de vice-président du conseil d'administration, pour un mandat débutant le 20 juin 2013 et se terminant le 19 juin 2014 (document en annexe).

CA-2013-05-27-16

Faculté d'administration – doyen – nomination

Sur proposition régulière et à l'unanimité, le conseil d'administration nomme le P^r François Coderre à titre de doyen de la Faculté d'administration pour un premier mandat débutant le 1^{er} juin 2013 et se terminant le 31 mai 2017 (document en annexe).

CA-2013-05-27-17

Faculté d'administration – vice-doyens, vice-doyennes et secrétaire – nominations

Sur proposition régulière et à l'unanimité, le conseil d'administration, à la recommandation du doyen élu de la Faculté d'administration, nomme :

- la P^{re} Dorothée Boccanfuso à titre de vice-doyenne et secrétaire de la Faculté d'administration pour un mandat débutant le 1^{er} juin 2013 et se terminant le 31 mai 2017;
- la P^{re} Anne Mathieu, à titre de vice-doyenne à la Faculté d'administration pour un mandat débutant le 1^{er} juin 2013 et se terminant le 31 mai 2017;
- le P^f Jean Éthier à titre de vice-doyen à la Faculté d'administration pour un mandat débutant le 1^{er} juin 2013 et se terminant le 31 mai 2017;
- le P^f Michel Lafleur à titre de vice-doyen à la Faculté d'administration pour un mandat débutant le 1^{er} juin 2013 et se terminant le 31 mai 2017;
- le P^f Louis Côté à titre de vice-doyen à la Faculté d'administration pour un mandat débutant le 1^{er} juin 2013 et se terminant le 31 mai 2017;

étant entendu que dans l'éventualité où le poste de doyen de la Faculté d'administration deviendrait vacant avant le 31 mai 2017, leurs mandats prendront fin au moment où le poste de doyenne ou de doyen sera pourvu.

(Document en annexe)

CA-2013-05-27-18

Faculté d'éducation – doyen – nomination

Sur proposition régulière et à l'unanimité, le conseil d'administration nomme le P^f Serge Striganuk à titre de doyen de la Faculté d'éducation pour un premier mandat débutant le 1^{er} juin 2013 et se terminant le 31 mai 2017 (document en annexe).

CA-2013-05-27-19

Faculté d'éducation – vice-doyenne – nomination

Sur proposition régulière et à l'unanimité, le conseil d'administration, à la recommandation du doyen élu de la Faculté d'éducation, nomme la P^{re} Julie Desjardins à titre de vice-doyenne de la Faculté d'éducation pour un mandat débutant le 1^{er} juin 2013 et se terminant le 31 mai 2017, étant entendu que dans l'éventualité où le poste de doyen de la Faculté d'éducation deviendrait vacant avant le 31 mai 2017, son mandat prendra fin au moment où le poste de doyenne ou de doyen sera pourvu (document en annexe).

CA-2013-05-27-20

Faculté de génie – vice-doyens et secrétaire – nominations

Sur proposition régulière et à l'unanimité, le conseil d'administration, à la recommandation du doyen élu de la Faculté de génie, nomme :

- le P^f Pierre Labossière à titre de vice-doyen de la Faculté de génie pour un mandat débutant le 1^{er} juin 2013 et se terminant le 31 mai 2017;
- le P^f Roch Lefebvre à titre de vice-doyen de la Faculté de génie pour un mandat débutant le 1^{er} juin 2013 et se terminant le 31 mai 2017;
- M^{me} Hélène Goudreau à titre de directrice des affaires étudiantes et secrétaire de la Faculté de génie pour un mandat débutant le 1^{er} juin 2013 et se terminant le 31 mai 2017,

étant entendu que dans l'éventualité où le poste de doyen de la Faculté de génie deviendrait vacant avant le 31 mai 2017, leurs mandats prendront fin au moment où le poste de doyenne ou de doyen sera pourvu.

(Document en annexe)

RAPPORTS ET INFORMATION

Vice-rectorat aux études

CA-2013-05-27-21

Inscriptions au trimestre d'automne 2012 – ensemble des universités – état de la situation

La vice-rectrice aux études fait état des inscriptions au trimestre d'automne 2012 pour les trois cycles d'études rendues publiques par la Conférence des recteurs et des principaux des universités du Québec (CREPUQ) pour l'ensemble des universités québécoises et, plus particulièrement pour l'Université de Sherbrooke (document en annexe).

Vice-rectorat aux ressources humaines et à la vie étudiante

CA-2013-05-27-22

Politique sur la promotion des droits fondamentaux des personnes et la prévention de toute forme de harcèlement et de discrimination (Politique 2500-015) – rapport d'activités 2010-2012

Les membres du conseil reçoivent du président du comité des ressources humaines l'information relative au rapport d'activités 2010-2012 de la personne responsable de l'application de la *Politique sur la promotion des droits fondamentaux des personnes et la prévention de toute forme de harcèlement et de discrimination* (Politique 2500-015).

À la suite des discussions, il est suggéré de faire mention dans le prochain rapport du délai de réponse pour le traitement d'une plainte et s'assurer que le rapport d'activités soit signé par la personne responsable de l'application de la *Politique*.

(Document en annexe)

CA-2013-05-27-23

Coopérative de l'Université de Sherbrooke (Coop UdeS) – Café CAUS, Coopérative de solidarité – fusion

Le vice-recteur aux ressources humaines et à la vie étudiante informe les membres du conseil que les conseils d'administration de la Coopérative de l'Université de Sherbrooke (Coop UdeS) et Café CAUS, Coopérative de solidarité, ont adopté, le 30 avril 2013, une convention de fusion des deux entités. La fusion de ces deux entreprises sera effective à compter du 1^{er} juin 2013 et le nom retenu pour désigner la coopérative issue de la fusion est Coopérative de l'Université de Sherbrooke. Toutefois, le nom de Café CAUS sera encore utilisé comme marque de commerce pour les services alimentaires. Le vice-recteur précise que cette fusion n'a pas d'impact sur les garanties déjà consenties par l'Université.

Secrétariat général

CA-2013-05-27-24

Procès-verbaux des instances

Les membres du conseil d'administration ont reçu les procès-verbaux des instances suivantes :

- comité de direction de l'Université – réunions du mois d'avril 2013;
- conseil des études – réunion du 17 avril 2013

(Documents en annexe)

DATE DE LA PROCHAINE RÉUNION

CA-2013-05-27-25

Date de la prochaine réunion

Conformément au calendrier des réunions prévues pour l'année universitaire 2012-2013, le conseil d'administration fixe la prochaine réunion au lundi 17 juin 2013, sous réserve de modification par la présidente si les circonstances l'exigent.

CA-2013-05-27-26

Procédure d'élection de la rectrice ou du recteur – collège électoral du rectorat – désignations – scrutatrice et scrutateur – nominations – destruction des bulletins de vote – autorisation (ANNEXE)

Les P^{rs} Jacques Beauvais, Martin Buteau, Alain Webster et les P^{res} Lucie Laflamme, Joanne Roch et Luce Samoïsette se retirent pour la présentation de ce point.

M. Frédéric Brochu, secrétaire général adjoint, est invité pour la présentation de ce point.

La secrétaire générale rappelle que pour compléter la formation du collège électoral du rectorat (CA-2013-04-29-15), le conseil d'administration doit désigner cinq personnes parmi les membres internes de l'assemblée de l'Université, à savoir :

- au moins un membre du personnel chargé de cours ou une professeure ou un professeur d'enseignement clinique;
- quatre autres personnes parmi le personnel chargé de cours, un professeur d'enseignement clinique, le personnel professionnel et les étudiantes et étudiants.

La secrétaire générale se retire pour les délibérations et les prises de décisions.

Sur proposition régulière et à l'unanimité, le conseil d'administration désigne M. Frédéric Brochu, secrétaire général adjoint, et M^{me} Johanne Poudrier, assistante administrative, à titre de scrutateurs.

À l'issue d'un scrutin secret, les cinq personnes suivantes sont désignées membres du collège électoral du rectorat :

Catégories prescrites par les Statuts	Personnes désignées
Au moins un membre du personnel chargé de cours ou une professeure ou un professeur d'enseignement clinique :	M ^{me} Joanne Léveillée, chargée de cours
Quatre autres personnes parmi le personnel chargé de cours, un professeur d'enseignement clinique, le personnel professionnel et les étudiantes et étudiants:	M. Roger Morcos, professeur d'enseignement clinique M. Maurice St-Louis, personnel professionnel M. Martin Houde, étudiant aux cycles supérieurs M. Alexei Nordell Markovits, étudiant aux cycles supérieurs

Sur proposition régulière et à l'unanimité, le conseil d'administration désigne M. Martin Houde, M^{me} Joanne Léveillée, M. Alexei Nordell Markovits, M. Roger Morcos et M. Maurice St-Louis à titre de membres du collège électoral du rectorat.

Sur proposition régulière et à l'unanimité, le conseil d'administration demande à la secrétaire générale de détruire les bulletins de vote immédiatement après la présente séance.

(Document en annexe)

CLÔTURE DE LA RÉUNION

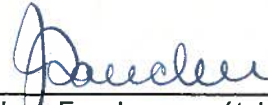
CA-2013-05-27-27
Clôture de la réunion

Sur proposition régulière, le conseil d'administration termine sa réunion.

Confirmé à la réunion du 17 juin 2013.



Lynda Durand, présidente



P^{re} Jocelyne Faucher, secrétaire